

# L'INTRANSIGEANT

REDACTION ET ADMINISTRATION : 142, Rue Montmartre, Paris (2<sup>e</sup> Arrond.)

Téléphones : 102-38 — 130-27 — 130-87

Paris ..... 3 mois 5 fr. 6 mois 10 fr. 1 an 20 fr.  
Départements ..... 3 mois 6 fr. 6 mois 12 fr. 1 an 24 fr.  
Stranger (Union postale) ..... 3 mois 9 fr. 6 mois 18 fr. 1 an 35 fr.

Directeur : HENRI ROCHEFORT  
Rédacteur en chef : Léon BAILBY

Les annonces sont reçues à l'AGENCE PARISIENNE DE PUBLICITÉ

A. GODEMENT, 16, rue Drouot

LES PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES (1 fr. la ligne)  
sont reçues directement aux bureaux du Journal.

## L'INTERPELLATION SUR LA SÉPARATION

### Promettre et tenir

Les déclarations ministérielles devraient être faites dans les prisons. En effet, étant donné qu'elles se ressemblent toutes, elles pourraient se fabriquer sur un modèle unique, comme les abat-jour et les chaussons de lisière confectionnés par les détenus. Ceux qui auraient coopéré à ce morceau de littérature parlementaire recevraient un quart de vin en plus de la ration réglementaire et l'installation d'un nouveau cabinet politique servirait ainsi à améliorer tant soit peu l'ordinaire de quelques déshérités. Ce serait même pour lui une occasion unique, d'améliorer quelque chose.

Tout ce que Clemenceau a promis, ses prédécesseurs en avaient déjà fait la promesse. Seulement, ils ne l'avaient jamais tenue. Le ministère nous a fait savoir hier que cette fois, ça y était et que les grandes réformes si souvent annoncées vont enfin battre leur plein. Mais, comme on dit au théâtre, il faudra voir ça « à l'huile », le président du Conseil n'ayant à cette répétition générale d'une pièce qui ne sera peut-être jamais jouée rempli d'autre rôle que celui de régisseur parlant au public.

Aussi les dames accourues en foule pour entendre des paroles qu'elles n'écoulaient pas, ce qui a réduit le spectacle à un concours de chapeaux, se sont-elles contentées de lorgner les nouveaux titulaires des portefeuilles. Je dois reconnaître que celui qui attirait le plus leur attention était le lieutenant-colonel en réforme Picquart, lequel, malgré le décret illégal et antiréglementaire signé par le Fallières de la Haute Cour, n'est pas plus général que ce cordonnier allemand dont on a parlé récemment n'était capitaine, bien qu'il en ait pris l'uniforme.

On s'accordait généralement à trouver à ce Picquart une tête de Bavaïrois. Il est impossible que cet enjivré n'ait pas du sang allemand dans les veines. L'Algérien Viviani, l'Algérien Thomson, l'Algérien Doumergue et le Tunisien Pichon — car on sait que c'est aujourd'hui l'Afrique qui gouverne la France, ce qui explique cette tendance des députés à devenir des nègres — ont eu un certain succès de curiosité : on les regardait comme il y a quelques mois les Cinghalais du jardin d'acclimatation.

La seule question importante qui ait surgi sur ce fatras est celle du rachat du réseau de l'Ouest, dont l'Etat va s'emparer, comme il s'est emparé des téléphones. Il paraît que sur l'Ouest les retards des trains sont plus fréquents que sur les autres lignes. J'avoue que je ne m'en étais jamais aperçu. Il est même probable que l'Etat étant le plus mauvais et le plus rapace des commerçants, l'Ouest, quand il aura passé dans ses mains, sera beaucoup plus mal administré que maintenant, et que le public sera volé comme il l'est sur les allumettes, les jeux de cartes, le tabac et le pari mutuel dont le gouvernement a le monopole.

Le député de Brest, Biétry, que les apaches ministériels n'ont pas encore réussi à assassiner, bien qu'ils l'aient tenté souvent, a déposé un projet essentiellement démocratique que les saltimbanques de l'espèce Rouanet et consorts combattent sans aucun doute, et qui assurerait aux employés du réseau de l'Ouest acquis par l'Etat une légitime participation aux bénéfices de l'entreprise. On pense si tous les collectivistes à la manie se dresseront comme un seul majoritariste contre ce plan qui renverse

tous les leurs. Ils aimeront infiniment mieux laisser le réseau de l'Ouest entre les mains de ceux qui exploitent les autres chemins de fer de l'Etat où la négligence, la saleté et les microbes règnent souverainement. Quand une ligne ne possède que des trains marchant à cinq kilomètres à l'heure et dont les wagons suent la crasse, on peut être sûr que ce matériel appartient à l'Etat.

Intéresser à l'exploitation de l'Ouest tout le personnel qui y prend part serait le meilleur et même le seul moyen de donner pleine satisfaction au public, les propriétaires n'ayant aucun intérêt à laisser se détériorer leur propriété. La proposition Biétry est donc la seule qui justifierait le rachat de l'Ouest. C'est pourquoi toute l'extrême-gauche jaurésiste et même guesdiste se fera un devoir de la repousser.

HENRI ROCHEFORT

### Dernière Heure

#### Le programme du ministère

Le Journal des Débats dit qu'il convient d'ajouter au programme du cabinet le scrutin de liste et le renouvellement partiel de la Chambre.

M. Clemenceau, qui est partisan de ce mode d'élection, compte saisir le conseil des ministres d'un projet destiné à le rétablir dans notre législation, projet qui sera ensuite soumis à la Chambre. M. Clemenceau estime qu'il ne faut pas attendre les derniers moments de la législature pour faire discuter cette réforme électorale.

#### GEORGES I<sup>er</sup> A ROME

On mande de Rome : La visite officielle du roi de Grèce au roi d'Italie, à Rome, est considérée comme un fait politique de grande importance.

Cette visite se rattache aux autres satisfactions que l'Autriche a voulu donner dans ces derniers temps à l'Italie. On se rappelle que la presse italienne a souvent insisté sur l'existence d'un traité secret entre l'Autriche et la Grèce, relatif à l'Albanie et à l'Épire. Si un traité pareil avait réellement existé, les bons rapports entre l'Autriche et l'Italie eussent été sérieusement compromis.

On croit ici que l'on a conseillé à Vienne au roi de Grèce de se rendre à Rome pour donner au roi d'Italie l'assurance formelle qu'aucun traité secret de ce genre n'existe. Le bruit court également que la visite du roi de Grèce ne ferait que précéder la visite de l'archiduc héritier d'Autriche, si le Pape le permet.

#### LE PAPE ET LA SÉPARATION

On mande de Rome : Je puis vous affirmer que le pape a reçu ce matin les épreuves de la circulaire rédigée en latin qu'il adressera au clergé français avant le 11 décembre, au sujet de la Séparation. (Agence internationale.)

#### LA TEMPÊTE MEURTRIÈRE

On mande de Bruxelles : Les passagers de la Ville de Douvres, arrivés à Ostende avec plusieurs heures de retard, rapportent qu'un naufrage s'est produit sur la côte anglaise, par suite de la tempête. Une barque s'est échouée près de Dungeness. Un remorqueur et un canot de sauvetage sont allés de Douvres pour la renflouer. Mais le vent qui soufflait avec rage a fait chavirer le canot, et quinze hommes qui le montaient ont péri.

#### DEUX TRAINS SE TAMPONNENT

On mande de Bucarest : Une dépêche de Braila annonce que deux trains se sont tamponnés dans les environs de cette ville. Trois personnes ont été tuées ; deux sont très grièvement atteintes et de nombreuses autres sont plus ou moins légèrement blessées. Les dégâts matériels sont importants.

#### LE CONGRÈS DES DÉBITANTS DE VINS

Le congrès de l'Union des fédérations du commerce en détail des vins et spiritueux s'est ouvert ce matin à la Société de géographie, boulevard Saint-Germain, sous la présidence de M. Girondin.

#### LE « JULES-FERRY » SORT

On mande de Cherbourg : Le cuirassé Jules-Ferry est sorti aujourd'hui pour procéder à des essais. C'est la première sortie que ce navire effectue depuis l'accident de chaudière qui s'est produit à son bord et qui a fait plusieurs victimes.

#### LES AVOUÉS DE LA SEINE

La Compagnie des avoués près le Tribunal de la Seine a procédé à des élections pour le renouvellement de sa Chambre de discipline. Ont été élus : M. Denormandie, président ; Paul Salais, syndic ; de Biéville, rapporteur ; Mignou, secrétaire ; Berton, trésorier. M. René Martin, Dubourg, Charneau, Adam, Messolet et Gillet, membres.

#### VOIR PLUS LOIN :

La méthode Tolstoï, par Emile Faquet, de l'Académie française.

VOIR A LA DEUXIÈME PAGE :

LE MAROC MENACÉ.

La coupe des voitures, par G. de La.

La vie au théâtre, par A. Fournier.

VOIR A LA QUATRIÈME PAGE :

LES COURSES A SAINT-OUEN.

### LA CHAMBRE ET LE MINISTÈRE

#### Les interpellations continuent

#### M. Picquart fait ses débuts

La libération anticipée de la classe est repoussée par le nouveau ministre de la guerre. — Le débat sur la Séparation reprend.

Si le public des tribunes est, aujourd'hui à peu près aussi compact qu'hier, par contre les députés mettent peu d'empressement à venir.

A deux heures un quart, quand le président ouvre la séance, il n'y en a pas cent cinquante dans la salle. Le général Picquart, au banc des ministres, a pris de l'assurance. Il reçoit les poignées de main de plusieurs députés qui tiennent à se faire présenter à lui. M. Clemenceau discute à droite, à gauche, avec tout le monde, et ses gestes témoignent de son tempérament endiablé. M. Jaurès est grave comme un pontife. M. Guesde vient s'asseoir à son côté et ces deux frères ennemis observent entre eux la politesse contractuelle qu'exige l'unionification de leur parti si déshérité.

C'est toujours la séparation qui est en jeu. Il y a treize interpellateurs inscrits, ce qui promet quelques séances mouvementées ; mais auparavant, il y a un lever de rideau qui ne manque pas de saveur.

M. Gaffier dépose une proposition de loi, pour laquelle il demande l'urgence, et tendant à renvoyer dans leurs foyers, les conscrits de la classe 1903, pour les faire ainsi bénéficier de la loi de deux ans.

C'est pour le général Picquart, une occasion de faire ses débuts à la tribune. Il ne la manque pas.

A peine s'est-il levé que des applaudissements et des bravos partent de l'extrême-gauche.

M. Lasies s'écrit :

— Les voilà, les prétoriens ! Et tout le monde de rire, y compris le général Picquart. Seul, M. Brisson prend la chose au tragique :

— Les événements vont démontrer, dit-il en tremblant de la voix, qu'on a raison de craindre les prétoriens.

A quoi M. Lasies, bon enfant, réplique :

— C'est bon, ne pleurez pas !

— Ce ne sont pas des larmes qu'il faudrait verser ! proteste M. Brisson ; et son front olympien se baigne vers son plastron, le reste de la phrase se perd dans un murmure.

À l'extrême-gauche, les dreyfusistes inassouvis essaient de réchauffer l'affaire en adressant des allusions transparentes à leurs collègues de l'autre extrémité de la Chambre. Mais ce net orage dure peu.

Le tonnelier s'apaise de lui-même et M. Picquart peut parler.

D'une voix blanche et quelque peu nasillard, il supplie la Chambre de repousser l'urgence en faveur de la proposition de M. Gaffier.

— Je suis, dit-il, un partisan convaincu de la loi de deux ans et de son application aux classes antérieures à sa promulgation, mais nous traversons une période transitoire qui ne permet pas de prendre, en faveur de la classe 1903, la mesure de faveur qu'on nous demande sans risquer de compromettre l'équilibre de la défense nationale.

L'expérience est à peine commencée. Quand elle sera plus avancée et que l'on pourra en tirer des conclusions, je serai le premier à la proposer de nouveau à la sollicitude de la Chambre.

Cette déclaration ne semble pas plaire beaucoup aux amis de M. Picquart. Le ministre descend de la tribune, moins applaudi qu'il ne l'était en y montant.

— Je suis, dit-il, un partisan convaincu de la loi de deux ans et de son application aux classes antérieures à sa promulgation, mais nous traversons une période transitoire qui ne permet pas de prendre, en faveur de la classe 1903, la mesure de faveur qu'on nous demande sans risquer de compromettre l'équilibre de la défense nationale.

L'expérience est à peine commencée. Quand elle sera plus avancée et que l'on pourra en tirer des conclusions, je serai le premier à la proposer de nouveau à la sollicitude de la Chambre.

Cette déclaration ne semble pas plaire beaucoup aux amis de M. Picquart. Le ministre descend de la tribune, moins applaudi qu'il ne l'était en y montant.

— Je suis, dit-il, un partisan convaincu de la loi de deux ans et de son application aux classes antérieures à sa promulgation, mais nous traversons une période transitoire qui ne permet pas de prendre, en faveur de la classe 1903, la mesure de faveur qu'on nous demande sans risquer de compromettre l'équilibre de la défense nationale.

L'expérience est à peine commencée. Quand elle sera plus avancée et que l'on pourra en tirer des conclusions, je serai le premier à la proposer de nouveau à la sollicitude de la Chambre.

Cette déclaration ne semble pas plaire beaucoup aux amis de M. Picquart. Le ministre descend de la tribune, moins applaudi qu'il ne l'était en y montant.

— Je suis, dit-il, un partisan convaincu de la loi de deux ans et de son application aux classes antérieures à sa promulgation, mais nous traversons une période transitoire qui ne permet pas de prendre, en faveur de la classe 1903, la mesure de faveur qu'on nous demande sans risquer de compromettre l'équilibre de la défense nationale.

L'expérience est à peine commencée. Quand elle sera plus avancée et que l'on pourra en tirer des conclusions, je serai le premier à la proposer de nouveau à la sollicitude de la Chambre.

Cette déclaration ne semble pas plaire beaucoup aux amis de M. Picquart. Le ministre descend de la tribune, moins applaudi qu'il ne l'était en y montant.

— Je suis, dit-il, un partisan convaincu de la loi de deux ans et de son application aux classes antérieures à sa promulgation, mais nous traversons une période transitoire qui ne permet pas de prendre, en faveur de la classe 1903, la mesure de faveur qu'on nous demande sans risquer de compromettre l'équilibre de la défense nationale.

L'expérience est à peine commencée. Quand elle sera plus avancée et que l'on pourra en tirer des conclusions, je serai le premier à la proposer de nouveau à la sollicitude de la Chambre.

Cette déclaration ne semble pas plaire beaucoup aux amis de M. Picquart. Le ministre descend de la tribune, moins applaudi qu'il ne l'était en y montant.

— Je suis, dit-il, un partisan convaincu de la loi de deux ans et de son application aux classes antérieures à sa promulgation, mais nous traversons une période transitoire qui ne permet pas de prendre, en faveur de la classe 1903, la mesure de faveur qu'on nous demande sans risquer de compromettre l'équilibre de la défense nationale.

L'expérience est à peine commencée. Quand elle sera plus avancée et que l'on pourra en tirer des conclusions, je serai le premier à la proposer de nouveau à la sollicitude de la Chambre.

Cette déclaration ne semble pas plaire beaucoup aux amis de M. Picquart. Le ministre descend de la tribune, moins applaudi qu'il ne l'était en y montant.

— Je suis, dit-il, un partisan convaincu de la loi de deux ans et de son application aux classes antérieures à sa promulgation, mais nous traversons une période transitoire qui ne permet pas de prendre, en faveur de la classe 1903, la mesure de faveur qu'on nous demande sans risquer de compromettre l'équilibre de la défense nationale.

L'expérience est à peine commencée. Quand elle sera plus avancée et que l'on pourra en tirer des conclusions, je serai le premier à la proposer de nouveau à la sollicitude de la Chambre.

Cette déclaration ne semble pas plaire beaucoup aux amis de M. Picquart. Le ministre descend de la tribune, moins applaudi qu'il ne l'était en y montant.

— Je suis, dit-il, un partisan convaincu de la loi de deux ans et de son application aux classes antérieures à sa promulgation, mais nous traversons une période transitoire qui ne permet pas de prendre, en faveur de la classe 1903, la mesure de faveur qu'on nous demande sans risquer de compromettre l'équilibre de la défense nationale.

L'expérience est à peine commencée. Quand elle sera plus avancée et que l'on pourra en tirer des conclusions, je serai le premier à la proposer de nouveau à la sollicitude de la Chambre.

Cette déclaration ne semble pas plaire beaucoup aux amis de M. Picquart. Le ministre descend de la tribune, moins applaudi qu'il ne l'était en y montant.

— Je suis, dit-il, un partisan convaincu de la loi de deux ans et de son application aux classes antérieures à sa promulgation, mais nous traversons une période transitoire qui ne permet pas de prendre, en faveur de la classe 1903, la mesure de faveur qu'on nous demande sans risquer de compromettre l'équilibre de la défense nationale.

L'expérience est à peine commencée. Quand elle sera plus avancée et que l'on pourra en tirer des conclusions, je serai le premier à la proposer de nouveau à la sollicitude de la Chambre.

Cette déclaration ne semble pas plaire beaucoup aux amis de M. Picquart. Le ministre descend de la tribune, moins applaudi qu'il ne l'était en y montant.

— Je suis, dit-il, un partisan convaincu de la loi de deux ans et de son application aux classes antérieures à sa promulgation, mais nous traversons une période transitoire qui ne permet pas de prendre, en faveur de la classe 1903, la mesure de faveur qu'on nous demande sans risquer de compromettre l'équilibre de la défense nationale.

L'expérience est à peine commencée. Quand elle sera plus avancée et que l'on pourra en tirer des conclusions, je serai le premier à la proposer de nouveau à la sollicitude de la Chambre.

Cette déclaration ne semble pas plaire beaucoup aux amis de M. Picquart. Le ministre descend de la tribune, moins applaudi qu'il ne l'était en y montant.

— Je suis, dit-il, un partisan convaincu de la loi de deux ans et de son application aux classes antérieures à sa promulgation, mais nous traversons une période transitoire qui ne permet pas de prendre, en faveur de la classe 1903, la mesure de faveur qu'on nous demande sans risquer de compromettre l'équilibre de la défense nationale.

L'expérience est à peine commencée. Quand elle sera plus avancée et que l'on pourra en tirer des conclusions, je serai le premier à la proposer de nouveau à la sollicitude de la Chambre.

Cette déclaration ne semble pas plaire beaucoup aux amis de M. Picquart. Le ministre descend de la tribune, moins applaudi qu'il ne l'était en y montant.

— Je suis, dit-il, un partisan convaincu de la loi de deux ans et de son application aux classes antérieures à sa promulgation, mais nous traversons une période transitoire qui ne permet pas de prendre, en faveur de la classe 1903, la mesure de faveur qu'on nous demande sans risquer de compromettre l'équilibre de la défense nationale.

### La méthode Tolstoï

Tolstoï, qui du reste est un grand romancier et même un grand poète épique, a toujours soutenu qu'il ne faut pas punir les criminels, sans aller du reste jusqu'à prétendre qu'il fallait récompenser. — Ça, c'est ma théorie et non la sienne ; je la développerai un de ces jours.

Tolstoï a donc soutenu qu'il ne faut jamais punir les criminels et il a donné de sa doctrine la raison suivante :

« Si, depuis trois mille ans seulement, vous essayez de bâtir une maison avec des liquides ou avec des gaz et si vous vous apercevez que vous n'y avez jamais réussi, continuerez-vous ? Il n'est pas probable, ou alors quel entêtement ! Eh bien, en criminalité, c'est précisément ce que vous faites. Depuis trois mille ans et probablement beaucoup plus, mais enfin depuis trois mille ans d'histoire connue, vous vous acharnez à détruire la criminalité en punissant les criminels. Avez-vous réussi à détruire la criminalité ? Non. Donc, ce qui est indiqué pour qu'elle soit détruite, c'est de cesser de punir les criminels. »

Je ne sais pas si le raisonnement est juste ; mais je vois avec intérêt et même avec un intérêt qui est croissant, comme l'impôt, que la méthode Tolstoï est appliquée, en France, sinon radicalement et intégralement, du moins avec cet esprit « d'approximation progressive » que recommandait Auguste Comte.

On s'est aperçu depuis quelque temps que la criminalité augmentait d'une façon effrayante. Qu'a-t-on fait ? C'est bien simple : on a supprimé la peine de mort. Voyez-vous la tendance ? La criminalité augmentait, il faut supprimer la répression, la timidité des criminels diminuant, il faut supprimer l'intimidation ! « Le crime augmente. Il y a quelque chose à supprimer — Oui, les criminels. — Non, l'exécuteur. — Tiens ! — Evidemment ! »

C'est tout à fait la méthode Tolstoï. C'est pas toute sa doctrine ; mais c'est sa méthode.

De même les statisticiens ont établi très nettement que la criminalité enfantine avait augmenté, depuis cinquante ans, non pas, sans doute, d'une façon effrayante, mais enfin de trois cents pour cent, je dis de trois cents pour cent. C'est pas à faire dresser les cheveux sur la tête ; mais enfin ce serait un joli bénéfice dans un commerce de bonnetterie.

Sur cette indication, qu'a-t-on fait ? On a reporté la majorité pénale de seize ans à dix-huit ans. Cela veut dire qu'autrefois on pouvait condamner le jeune criminel âgé de seize et de dix-sept ans, et que maintenant on ne peut le condamner et le punir que s'il est entré dans sa dix-neuvième année. Le nombre des criminels jeunes augmentait, triplant, on a diminué le nombre des jeunes criminels punissables. C'est la méthode Tolstoï. On estimait jadis que le criminel de seize ans agissait avec discernement. On estime maintenant qu'il agit sans discernement aucun. « Les jeunes criminels augmentent en nombre. — Tant que cela ? — Enormément ! — Oh ! alors ! S'ils sont si nombreux, c'est qu'ils ne discernent plus. Il n'y a plus rien à faire qu'à les laisser tranquilles. » Méthode Tolstoï.

Au fond, je ne suis pas très sûr que la méthode Tolstoï soit la vraie cause de cette indulgence progressive. La véritable cause est sans doute l'accoutumance. Quand il y avait moins de criminels, ils frappaient davantage la vue. C'est comme les gens décorés. Je n'étais pas cet unique rapprochement. Il n'y en a aucun autre. Maintenant que les criminels sont si nombreux, on n'y fait plus grande attention. C'est petites misères courantes. C'est courants d'air.

« On vous tue beaucoup en France, depuis quelque temps ? — Oui, mais c'est une habitude à prendre et maintenant qu'elle est prise, c'est à peine si l'on s'en aperçoit ! »

EMILE FAQUET, de l'Académie Française.

### Un collier en fuite

L'époque est mauvaise aux bijoux — qui disparaissent, mais nous offre de curieuses histoires romanesques — qui restoront légendaires.

Les bijoux n'auront bientôt plus de place pour parler politique, diplomatique ou littérature. Les bijoux qui, par leur prix, sont déjà des choses importantes, occupent la presse autant que les personnages les plus en vedette. Quoique tenant peu de place, même lorsqu'ils sont très précieux,

— L'intransigeant, n'a-t-il dit, a été le premier à annoncer la décision prise par M. Gréger de poursuivre M. Rodellier. Vous avez accueilli les déclarations de M. Gréger, et vous avez reproduit toute sa défense. Vous avez fort bien fait.

Comprenez-moi : je n'affirme pas que M. Gréger soit innocent, car je n'en ai pas la preuve matérielle. Mais, il ne m'est nullement démontré qu'il soit coupable.

Lui-même, dans ses déclarations, si vous les avez rapportées bien exactement, n'a pas été extrêmement catégorique. Mais, si je démêle sa pensée, il souhaite l'ouverture d'une nouvelle affaire, l'instruction du procès, une autre enquête, la confrontation des divers témoins et il espère que de ces chocs répétés jaillira la lumière.

Eh bien, il a peut-être, il a sans doute raison. C'est là-dessus qu'il faut insister. L'affaire a été, à dessein, environnée de mensonges. Le tapage fait par les journaux l'a déformée. Certains témoins, parmi le personnel subalterne, ont pu être soudoyés.

Ajoutez à cela que les acteurs principaux, par leurs antécédents et leur attitude, paraissent assez discutables...

Il importe donc de mettre tout ce monde-là ensemble. Et des interrogatoires, des confrontations générales, peut jaillir la vérité. Que diriez-vous si vous découvriez tout à coup dans cette histoire de vol, une histoire de femme ? Si vous réfléchissez à l'impressionnabilité d'une des principales personnalités de l'affaire, à la façon dont elle a été menée dans toute sa vie par une volonté plus forte que la sienne, imaginez qu'un tiers est survenu entre ces deux protagonistes, a regardé de près leurs attitudes, a connu l'histoire de leur mariage et des faits qui l'ont précédé et a conseillé à l'épouse qui se disait opprimée de reprendre sa liberté ?

Le conflit entre les deux hommes qui semblent se disputer cette volonté hésitante éclate d'autant plus violent que l'un d'eux passe pour brutal et que l'autre, par des confidences qu'on lui a faites, se croit bien fort.

L'accusé de vol vient heureusement remettre toute chose en place, et rend au ménage sa tranquillité. Le genre est considéré, perdu, expulsé. Ça lui apprendra !

Telles sont, m'a déclaré mon interlocuteur, mes hypothèses. Notez que je n'ai rien de précis, que je ne saurais, en aucun cas, me porter garant de la moralité de M. Gréger et que je parle de l'affaire en spectateur désintéressé, mais qui devine bien des choses sous les réticences des deux parties.

— Et vous concluez ?

— Je ne puis rien conclure. Mais si cette histoire de bague était une simple histoire de femme, qu'en diriez-vous ?

Qui sait.

Les maladies de l'estomac, mauvaises digestions, aigreurs, etc., sont soulagées immédiatement par les Pastilles Vichy-Etat, à la dose de 2 ou 3 après chaque repas. Pour éviter les fraudes et imitations, avoir soin d'exiger : Pastilles-Vichy-Etat ; ne se vendant qu'en boîtes métalliques scellées portant le cachet Vichy-Etat.

Le décret habituel, à la même heure, et avec le même ton enjoué, M. Clemenceau a reçu les représentants de la presse au sortir du conseil des ministres. Le premier ministre adopte définitivement cette méthode, au grand déplaisir de certains députés dont M. Allard s'est fait hier amèrement l'écho.

Debout, devant son bureau, le premier ministre qui a quitté l'Élysée à onze heures et demie sous une pluie battante, fait les honneurs du salon.

— Eh bien ! messieurs, dit-il, la France se porte toujours bien. Voilà, nous nous sommes réjouis, nous avons causé. Il y a plusieurs notes, l'une de Caillaux, l'autre de Pichon. Au fait, tout est arrangé avec les Marocains. Je suis heureux de vous l'apprendre. L'incident en Mauritanie, nous a télégraphié le commandant militaire, sera sans conséquences.

Et tendant les notes à un journaliste, il ajoute :

— Si vous avez des questions à me poser je suis prêt à vous répondre.

Aussitôt toutes les bouches s'ouvrent. Les questions ainsi provoquées se pressent et le président du conseil ne peut répondre à toutes à la fois.

La séparation ! On va s'en occuper aujourd'hui.

— M. Briand répondra-t-il ?

— Oui, mais quand tous les orateurs auront parlé.

Quelqu'un ayant fait allusion à l'absence de leur pest de tous les fonctionnaires coloniaux au Soudan :

— Si j'étais ministre des colonies, dit en riant M. Clemenceau, je ne les laisserais pas retourner, leur présence là-bas ne paraissant pas indispensable.

Evidemment, les fonctionnaires doivent être à leur poste. Mais pourquoi M. Clemenceau fait-il placer dans son antichambre : « M. le ministre de l'intérieur reçoit MM. les sénateurs, députés et les préfets le lundi et le vendredi de neuf heures à onze heures et demie. » Les préfets sont des réactionnaires et s'ils sont à Paris les lundis ou vendredis, ils ne sont pas à leur préfecture !

— Vous êtes-vous occupé, monsieur le président, demande quelqu'un, du renvoi dans ses foyers de la classe 1903 ?

— Ah ! oui ! Eh bien ! le général Picquart répondra aux députés qui ont lancé cette idée que ce renvoi est impossible pour le moment. On verra plus tard, peut-être au printemps !

C'est comme l'histoire : « D'ici là, le menuier, l'âne ou moi nous mourrons ! »

L'entrave prend fin sur cette déclaration du ministre de l'intérieur :

— Il n'y a pas de mouvement judiciaire. Messieurs, à samedi.

La représentation est terminée. Vite, sous un parapluie, on court dans la maison d'en face chercher le communiqué officiel.

### Le « diamant bleu »

Sur l'intervention de M. Gréger. — Un moyen de connaître la vérité.

J'ai rencontré un de mes amis qui a suivi de très près l'affaire du « Diamant Bleu » et qui, par sa situation même, était mieux placé que personne pour en observer toutes les péripéties.

LEON BAILBY.



En dépit de l'énormité de cette saison, l'histoire du diamant bleu n'est pas encore éclaircie, et voici une nouvelle affaire, l'affaire du collier.

Il ne s'agit point, en l'occurrence, du collier de Marie-Antoinette, mais l'aventure n'est pas moins piquante. Elle nous présente même une chronique savoureuse pour les longs soirs d'hiver, au coin du feu. Écoutez plutôt :

**L'aventure**  
En Seine-et-Marne, dans un vieux château, d'ailleurs très modernement habité, réside M. David Wolf Bishop, citoyen des États-Unis, véritable Crésus yankee, providence américaine de la région. En acquérant le domaine des ducs de Gèvres — qu'habita aussi le marquis de Vassé — de la tranche de la propriété, il a repris la vieille tradition de bienfaisance de ses prédécesseurs. Forcé, ami de tous les sports, il entretient des meutes de chasse, des chevaux, des automobiles belles comme des carrosses d'autrefois. Tous les villages environnants vivent de toutes ces passions, qui comportent un nombre domestique et appellent de grandes dépenses.

M. Bishop, d'ailleurs, n'entretient pas que des divertissements sportifs dans ce noble château. Il a une amie, Mme Jane D... divette, étoile de nos musées-bijoux, qu'il a pourvue de somptueux et magnifiques bijoux, dignes de figurer dans les casses des rajahs et de faire pâlir de jalousie tous les feux qui versent sur les imaginations des diamants du trésor de Gênes.

On se rappelle, ces temps derniers, l'actrice, amoureuse de ses perles aux pures orbes, de ses perruques aux éclairs innombrables, maniant capricieusement les bijoux de sa cassette et se caressant les doigts à revoir ces objets de sa passion, bagues, pendentifs, colliers ou boucles d'oreilles, quand elle s'emut à pleurer...

Un collier merveilleux et plusieurs bijoux étaient disparus...

**L'enquête**  
L'ami fit faire une enquête. Il convoqua toutes les magistratures possibles pour éclaircir ce mystère, d'autant plus difficile à pénétrer que M. Bishop est sûr — difficile que l'on peut être assuré de ces sortes de choses... — de son nombreux domestique, composé d'anciens serviteurs recrutés avec soin dans les divers pays du monde.

Devant le château de Gèvres-le-Duc, des voitures s'arrêtèrent depuis quelques jours, transportant toutes les robes judiciaires de la région qui enquêtent. Le châtelain et son amie vivent dans le perpétuel émoi de cette aventure. Ils se creusent l'esprit à remonter dans leurs souvenirs pour trouver l'indice qui mènera à la lumière... On évoque des coïncidences, on se rappelle que voici une année passée, un diamant disparu déjà et fut retrouvé sous un amas de cendres, au fond d'une fondue. On sait qu'à l'heure présente aucun des bijoux récemment volés n'a été négocié...

C'est tout ce que l'on consent à dire d'ailleurs au château. L'affaire du collier recommence et semble à la veille de passionner Paris, comme jadis l'aventure de Marie-Antoinette. — BUCHÉ.

## Après la réconciliation

Rencontré ce matin M. Tristan Bernard, un des trois « réintégrés » d'hier à la Société des Auteurs.

— Eh bien ! lui demandons-nous, quelles sont vos impressions au lendemain de cette mémorable séance de réconciliation ?  
— Mes impressions... Mais, je suis très, très heureux de la paix signée entre Deval, Richemond et la Société.

Je suis encore un peu heureux de ma réintégration dans cette Société, où je compte de nombreux amis.

Et, souriant dans sa barbe assyrienne, l'auteur de *Triplepatte* ajoute :

— Maintenant, je vais travailler avec plus d'entrain que jamais.

— Et pour quels théâtres ?

— Pour l'Athénée, — bien entendu, — où trois actes de moi passeront après la pièce actuellement en répétition. Je donnerai une pièce à l'Odéon, une autre au Théâtre-Antoine. Pour ne pas faire de jaloux, j'ai promis trois actes à Antoine et autant à Gémier. — SINCÉ.

## BOURSE DES VALEURS

Bourse irrégulière, bien que la tendance soit restée ferme. Les cours ont été en hausse, mais la Banque d'Angleterre n'avait rien changé à son taux d'escompte. Car, il ne faut pas l'oublier, la tension monétaire est toujours la question à l'ordre du jour. A noter qu'un certain nombre de coupons ont été détachés aujourd'hui à terme : mais cette circonstance n'a pas produit d'effet.

Dans le groupe de la Rente française, on a fait un accueil plutôt froid au vote de confiance accordé hier au nouveau ministère.

La Caisse a acheté aujourd'hui 33.000 fr. de rentes au comptant.

Les Fonds d'Etat étrangers ont été diversément traités. Les Fonds russes, notamment, ont eu une allure assez indécise.

Dans le compartiment des Etablissements de crédit, le Crédit Lyonnais s'est fait remarquer par une avance appréciable. Par contre, dans le groupe des Valeurs industrielles, les Océaniques ont été délaissés.

La Sotomine est en recul. On dit que le dividende de cette dernière société ne s'élèvera même pas à 40 francs !

Le Rio Tinto, plus discuté, a détaché aujourd'hui son coupon de 87 fr. 10. Il faut donc en tenir compte dans la composition des cours. Hier soir, à Londres, le cours a coté 90 1/8 au comptant et 99 7/8 à terme.

Sur le marché en banque, l'action du Syndicat minier est fermée à 156.50.

Les Mines d'or se retrouvent aux environs de leurs cours d'hier.

Parmi les nombreuses valeurs qui, sur le marché en banque, et bien que ne traitant qu'au comptant, donnent lieu à des échanges purement spéculatifs, faut citer les actions et les parts bénéficiaires de l'Eklaka-Kadé-Sangha.

L'Eklaka-Kadé-Sangha est une entreprise du Congo français, qui n'est que la fusion de deux sociétés antérieures, l'Eklaka-Shanga et la Kadé-Sangha, fondées en 1899 et 1900.

Les débuts n'avaient pas été des plus satisfaisants.

Définitivement constituée en 1903, l'Eklaka-Kadé-Sangha a réalisé, pour son premier exercice, que 102.128 francs de bénéfices.

En 1905, ses profits ont atteint 511.749 fr. et elle distribuait, comme dividendes, 61 fr. 40 nets à ses actions de 500 francs nominales, et 19 fr. 20 nets à ses parts de fondateur. Actuellement, les actions et les parts sont divisées en cinquièmes, de sorte que les dividendes qui viennent d'être mentionnés correspondent à 12 fr. 28 nets par action de 100 francs nominale, et à 3 fr. 84 par part de fondateur.

On a fait un accueil plutôt froid au vote de confiance accordé hier au nouveau ministère.

La Caisse a acheté aujourd'hui 33.000 fr. de rentes au comptant.

Les Fonds d'Etat étrangers ont été diversément traités. Les Fonds russes, notamment, ont eu une allure assez indécise.

Dans le groupe de la Rente française, on a fait un accueil plutôt froid au vote de confiance accordé hier au nouveau ministère.

La Caisse a acheté aujourd'hui 33.000 fr. de rentes au comptant.

Les Fonds d'Etat étrangers ont été diversément traités. Les Fonds russes, notamment, ont eu une allure assez indécise.

Dans le groupe de la Rente française, on a fait un accueil plutôt froid au vote de confiance accordé hier au nouveau ministère.

La Caisse a acheté aujourd'hui 33.000 fr. de rentes au comptant.

Les Fonds d'Etat étrangers ont été diversément traités. Les Fonds russes, notamment, ont eu une allure assez indécise.

Dans le groupe de la Rente française, on a fait un accueil plutôt froid au vote de confiance accordé hier au nouveau ministère.

La Caisse a acheté aujourd'hui 33.000 fr. de rentes au comptant.

Les Fonds d'Etat étrangers ont été diversément traités. Les Fonds russes, notamment, ont eu une allure assez indécise.

Dans le groupe de la Rente française, on a fait un accueil plutôt froid au vote de confiance accordé hier au nouveau ministère.

La Caisse a acheté aujourd'hui 33.000 fr. de rentes au comptant.

Les Fonds d'Etat étrangers ont été diversément traités. Les Fonds russes, notamment, ont eu une allure assez indécise.

Dans le groupe de la Rente française, on a fait un accueil plutôt froid au vote de confiance accordé hier au nouveau ministère.

La Caisse a acheté aujourd'hui 33.000 fr. de rentes au comptant.

Les Fonds d'Etat étrangers ont été diversément traités. Les Fonds russes, notamment, ont eu une allure assez indécise.

Dans le groupe de la Rente française, on a fait un accueil plutôt froid au vote de confiance accordé hier au nouveau ministère.

La Caisse a acheté aujourd'hui 33.000 fr. de rentes au comptant.

# Le Maroc menaçant

## ON ATTAQUE NOS MARINS A TANGER

Les fanatiques marocains. — Les agents du sultan préparent la guerre sainte en Mauritanie.

Les affaires au Maroc et dans les régions où peut utilement s'exercer l'influence du sultan Moulay Abd-ul-Aziz prennent une tournure inquiétante. A Tanger, où Raisouli est maître absolu, ce brigand promu à la dignité de pacha ne se contente pas de priver d'eau la Société espagnole concessionnaire de l'électricité ; il fait molester à coups de rames et à coups de briques les marins français du croiseur *Galilé*.

Lorsque, hier soir, la chaloupe à vapeur du *Galilé* accosta la jetée de la douane, nos marins en uniforme furent en effet attaqués par des marins marocains et par la populace, sous l'œil bienveillant de la garde marocaine, qui se garda bien d'intervenir.

L'équipage fit preuve du plus grand sang-froid et se retira sans riposter, quoique quelques matelots aient été atteints, peu grièvement il est vrai.

Cet incident est significatif, et c'est pour prévenir le retour de pareils faits que la *Jeune-Arce*, actuellement à Malaga, a reçu l'ordre de revenir au plus vite à Tanger, où il est indispensable d'assurer la sécurité des Européens menacés.

Faut-il également attribuer aux menées marocaines l'agression que l'*Intransigeant* a relatée et qui a coûté la vie à deux de nos officiers et à seize de nos troupes dans la Mauritanie ? Il n'en faut pas douter, quoique la Mauritanie soit très éloignée du Maroc.

Rappelons que c'est dans la même région que notre commissaire Copponi fut massacré en 1905 ; que depuis cette époque, un cousin de Moulay Abd-ul-Aziz y a prêché la guerre sainte contre les romains ; qu'en outre l'instigateur du meurtre de Copponi, le cheik saharien Ma-el-Amin était naguère au Maroc où il visitait Fez, Casablanca, Marrakech, participant avec sa suite à l'attaque dont M. Lassalas était l'objet à proximité de Marrakech, tentant d'assassiner avec ses bandes deux sujets allemands, un anglais, un français, plusieurs notables marocains.

Ajoutons que ce cheik est tout puissant auprès du sultan, qu'il a reçu des concessions dans le Sous, que les fanatiques du Maroc et du Sahara le considèrent comme une sorte de prophète destiné à régénérer l'Islam, et l'on comprendra quelles difficultés nous attendent quand nous voudrions, conformément à l'acte d'Algésiras, organiser la police et maintenir l'ordre, non seulement dans l'intérieur du Maroc, mais encore sur l'immense étendue de nos frontières, du Sénégal à la Méditerranée, en passant par le Sahara et les oasis sahariennes.

Serions-nous à la veille des complications prévues et redoutées par tous les esprits clairvoyants en France ?

Au conseil des ministres, le ministre des affaires étrangères a communiqué, en effet, les notes verbales échangées entre les gouvernements de France et d'Espagne pour assurer d'un commun accord la sécurité des étrangers au Maroc.

Jusqu'à cette intervention obligatoire va-t-elle nous conduire ?

**LES EUROPEENS EN DANGER**

On télégraphie d'autre part de Madrid à l'Agence Havas :

Madrid, 6 novembre. — Les nouvelles du Maroc disent que partout les Européens sont en danger.

Le croiseur *Princesa-de-Asturias* a quitté Malaga à destination de Tanger.

Le général *Marinas*, gouverneur de Melilla, a fait commencer des manœuvres de garnison autour de la place avec des effectifs renforcés.

**ON VEND DES FUSILS**

On mande de Tanger :

Les gens de Ma-el-Amin, qui avaient reçu mission du maghzen d'assurer la sécurité du pays et s'étaient vu remettre, dans ce but, quatre cents fusils à répétition, ont vendu la moitié de ces fusils aux indigènes du territoire d'Anflous. Ces fusils sont sans doute en Mauritanie.

**RETOUR DE M. REGNAULT**

On mande de Tanger :

On annonce le retour de M. Regnaud à Tanger pour le 12 novembre.

**AU MINISTÈRE DE LA MARINE**

Voici la version qu'on donne au ministère de la marine de l'incident de Tanger :

La chaloupe se dirigeait vers la jetée, lorsqu'une autre embarcation, montée par des marins marocains, voulut la dépasser et accoster avant elle.

Il s'ensuivit, de part et d'autre, une bordée d'invectives et, à un moment donné, un Marocain, s'emparant d'une brigue, fit le geste de la jeter dans la direction des marins français.

Les choses n'allèrent pas plus loin, on le dit du moins rue Royale.

Le ministre de la marine n'avait reçu, cet après-midi, aucune dépêche complémentaire.

**AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

Aux affaires étrangères, on confirme ces renseignements, en ajoutant qu'au moment où la chaloupe quittait la jetée, un Marocain frappa d'un coup de gaffe le patron du bord, qui ne fut d'ailleurs que légèrement atteint ; une pierre fut ensuite jetée.

Une enquête a été ouverte aussitôt, parallèlement par la légation de France et par le pacha de Tanger, qui fit procéder à plusieurs arrestations, quelques heures plus tard.

**LES INCIDENTS DE MAURITANIE**

On prétend au ministère des colonies, n'avoir rien reçu depuis hier, au sujet des troubles de Mauritanie que l'on nous confirme d'ailleurs.

**Couloirs parlementaires**

**L'impôt sur le revenu**

M. Camille Pelletan a convoqué pour demain la commission de la législation fiscale. Il a l'intention d'inviter la commission à demander au ministre des finances de déposer son projet d'impôt sur le revenu, non pas dans quelques semaines ou quelques mois comme a paru le dire la note officieuse, mais dans le plus bref délai possible.

Dans le cas où M. Caillaux ne donnerait pas une réponse jugée satisfaisante, une motion serait présentée à la Chambre.

**La commission des douanes**

M. Klotz a été élu président de la commission des douanes en remplacement de M. Debussy, décédé.

La commission a abordé immédiatement l'examen du projet portant approbation de la convention franco-suisse. Après un échange de la situation par M. Jean Morel, elle a nommé une sous-commission chargée d'étudier le projet.

**Les interpellations**

Les interpellations de MM. Magnaud sur la réorganisation de la magistrature, Gabriel Baron sur l'avancement dans la magistrature, Ferrière et Emmanuel Brousse

sur la disgrâce de M. Saint-Aubin, ont été fixées au 6 décembre.

Les interpellations de MM. Henri Michel et amiral Bienaimé, concernant la mise en chantier de six cuirassés, ont été fixées au 12 novembre, les auteurs s'étant mis d'accord à ce sujet avec le ministre de la marine.

**A l'union républicaine**

L'union républicaine s'est réunie pour procéder à l'élection de son bureau.

Ont été élus à l'unanimité : MM. François Arago, président ; Boucrot et Coache, vice-présidents ; Benazet, secrétaire général ; Gellé, questeur.

Le comité directeur se compose de MM. Paul Bignon, Jules Légrand, François Carnot et Étienne Flamin (Yonne).

**Le budget**

Le gouvernement a l'intention de demander à la Chambre la discussion générale sur le budget jusqu'à l'examen de la loi de finances, de façon à aborder de suite la discussion et l'examen des dépenses et d'activer le plus possible le vote de celles-ci.

**Les abus de pouvoir**

M. Clemenceau proposera de supprimer l'article du code qui donne au préfet de police à Paris et aux préfets dans les départements, des droits d'officier de police judiciaire.

**Au Sénat**

La commission des finances se réunira probablement vendredi prochain.

On parle de M. Gauthier, rapporteur du budget des finances, pour remplacer M. Millies-Lacroix comme rapporteur général.

M. Gauthier serait lui-même remplacé par M. Albert Bérard, actuellement rapporteur du budget de l'imprimerie nationale.

## L'affaire Saint-Aubin

En attendant le débat parlementaire. Les dessous du scandale.

Le jour est proche maintenant où, devant la Chambre, sera évoqué le scandale des fraudeurs du Midi.

L'affaire Saint-Aubin, nous l'avons dit dès son début, nous ménage les plus sensationnelles surprises et, lorsque sera découvert le pot-aux-roses, nous en apprendrons de belles sur le rôle de certains parlementaires haut cotés.

Tous les efforts faits jusqu'à présent pour empêcher les divulgations de se produire n'ont abouti à rien. Il faudra bientôt s'expliquer et répondre aux accusations catégoriques qui vont être formulées.

M. Saint-Aubin a tenu, depuis, à distance, à rester complètement en dehors du débat qui s'est engagé :

— L'ancien directeur des affaires criminelles, nous a dit ce matin un de ses amis, s'est borné à remettre à M. Guyot-Dessaigne un rapport détaillé sur l'affaire qui lui a été reprochée, avec toutes les justifications à l'appui.

Il attend maintenant, sans vouloir se mêler en quoi que ce soit aux polémiques.

D'autre part, M. Saint-Aubin déclare qu'il laisse à ses chefs hiérarchiques le soin de rétablir la vérité. Il ajoute simplement qu'il a été attaqué « à raison d'une affaire dont les circonstances ont été volontairement dénaturées dans un but qu'on ne tardera pas à connaître. »

Attendez ! — F. M.

## Fritz Thaulow

Le grand peintre norvégien Fritz Thaulow est mort hier à Valandam, en Hollande, au cours d'un voyage qu'il avait fait cette année comme toutes les années précédentes, en ce coin favori, où il venait volontiers renouveler son inspiration.

Ses œuvres sont connues dans le monde entier. Mais Paris, qui chérissait comme l'unique demeure de l'artiste moderne, avait vu naître et grandir sa gloire, et jallier de son imagination toutes ces toiles composées magnifiquement, célébrant toutes les beautés septentrionales, la neige, les eaux rapides et bleues, les soleils lumineux et pâles, la mer profonde, infinie et vivante, aux vagues maléfiques peuplées des ourins du Nord. Ces dernières années, quelques eaux-fortes de couleurs avaient permis à ses admirateurs peu fortunés d'acquiescer au moins les reproductions de certains de ces tableaux.

La *Porte de Marbre*, d'une si belle et si mélancolique beauté, a pris place ainsi dans beaucoup de « homes » où l'art est le compagnon de l'existence.

Il meurt à soixante et un ans, officier de la Légion d'honneur. — GEORGES GRAPPE.

## LA COUPE DES VOITURETTES

A Rambouillet. — La première journée. Un accident.

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Rambouillet, 6 novembre. — La première journée de la Coupe des Voiturettes organisée par l'Auto a eu lieu par un temps abominable. Il y avait peu de monde, aux environs des routes d'Abilly et de Saint-Amand pour assister à l'épreuve.

Remarquons parmi les victimes du devoir M. Gaudichart, chronométrateur, et nos confrères Faroux, Géo Lefèvre, Paul Senier, plus quelques constructeurs intéressés.

Tous les concurrents dont nous donnons la liste dans la *Vie Sportive*, se sont mis en route à partir de huit heures du matin, au nombre de quinze.

Au deuxième tour, Baillieu avait un accident : ayant confié la direction à son mécanicien pendant qu'il remplaçait les piles, celui-ci faisait faire à la voiturette une embardée qui l'envoya se briser contre un arbre. Les deux occupants se relevèrent sains et saufs.

D'autre part, la voiturette Le Métais abandonnée, ayant une fusée cassée.

Voici la liste des arrivants : Delage (Personnau) en 5 h. 24 m. 10 s., Sizaire et Naudin (Sizaire) en 4 h. 12 m. 25 s., Auto-Delage (Ménart-Lucas) en 5 h. 15 m. 14 s., Sizaire et Naudin (Naudin) en 4 h. 20 m. 42 s., Lion-Peugeot (Goux) en 5 h. 4 m. 48 s., Sizaire et Naudin (Chesny) en 4 h. 22 m. 8 s., Lion-Peugeot (Aimé) en 5 h. 7 m., Vulpes (Barriaux) en 5 h. 37 m. 35 s., Alcyon (Ticellin) en 5 h. 50 m., Lion-Peugeot (Giuppone) en 5 h. 51 m., Alcyon (Anzani) en 5 h. 53 m., Fouillier (Grillé) en 5 h. 55 m.

Le ressort de cette première journée de la formule indiquée à l'Auto par l'Automobile Club de France est basée sur des données fausses.

Les allées les plus grands sont avantagés au point de vue de la vitesse, malgré leur plus grand poids qui donne seulement plus d'adhérence à la voiturette.

Ainsi l'excellent Vulpes de Barriaux, qui a un siège plus faible, se trouve handicapé. Elle n'en a pas moins accompli une très belle performance, se contentant de dépasser la moyenne de 90 kilomètres à l'heure imposée. Elle a confirmé l'excellence des voiturettes Vulpes prouvées.

L'épreuve continuera demain et les jours suivants.

**C. de Lafreté.**

## L'INTRANSIGEANT sait tout

dit tout

est partout

## Dernières Nouvelles

### Mutinerie de marins anglais

**Ça recommence**

On mande de Londres :

Les chauffeurs de la marine, casernés à Portsmouth, se sont livrés aujourd'hui à de nouveaux désordres plus graves que ceux qui s'étaient produits hier.

Un policeman a été blessé.

Une centaine de mutins ont été mis aux arrêts.

Les incidents de cette nuit ont eu un caractère excessivement grave ; on ignore comment ils ont commencé.

Les autorités avaient fait fermer les grilles de la caserne. Les permissionnaires ne purent rentrer. Ils brûlèrent alors à coups de pavés les fenêtres des logements des officiers.

Les hommes restés à l'intérieur sautèrent les meubles et voulurent briser l'installation électrique.

A minuit, les choses avaient pris une tournure si menaçante qu'on dut faire venir les équipages des navires à l'ancre dans le port pour rétablir l'ordre.

En outre, deux compagnies d'artillerie de marine, requisiées, arrivèrent ce matin de Portsmouth et occupèrent les casernes avec des détachements de marins.

Les émeutiers furent sommés de se rendre et le calme se rétablit.

Enfin, le reste de la nuit s'écoula sans nouveaux incidents.

On ne sait pas encore s'il y a eu des blessés, mais un grand nombre de mutins ont été arrêtés.

### M. DE TCHIRSKY EST RETRÉ

On mande de Berlin :

M. de Tchirsky est rentré à Berlin. Il a eu une longue conversation avec le chancelier de Bismarck.

Aujourd'hui, à Potsdam, il s'est rendu auprès de l'empereur, complètement remis de son indisposition, pour lui rendre compte de son voyage en Italie et en Autriche.

### LE CONGRÈS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

A deux heures, au Grand-Palais, a eu lieu l'ouverture du congrès du commerce extérieur.

Le congrès, qui prendra fin le 10 novembre, débitera des questions suivantes : 1° Les sources d'information pour le commerce extérieur ; 2° Les moyens d'action à l'étranger et aux colonies ; 3° La pratique commerciale (questions de transports, questions monétaires, protection législative, etc.) ; 4° Les mesures à prendre pour développer le commerce d'exportation vers les colonies et vers les pays étrangers ; 5° Les voies utiles à l'extension de chacun des produits de l'industrie française.

### GUILLAUME II ET LE SERMENT DES RECRUES

On mande de Berlin :

L'empereur a fait prévenir son frère, l'archiduc, prince Henri de Prusse, commandant en chef de la flotte active, qu'il se rendrait le 22 novembre à Kiel, pour y assister à la cérémonie de la prestation du serment des recrues de la marine de guerre.

### Tentative criminelle

**Fils télégraphiques coupés sous un tunnel**

On mande de Dieppe :

Une tentative criminelle a été commise, dans la nuit du 4 au 5 novembre, sous le tunnel de Saint-Pierre, près de Dieppe.

Les fils télégraphiques faisant fonctionner l'appareil avertisseur du passage des trains ont été coupés en trois endroits différents.

De ce fait, les communications ont été interrompues avec Rouen, Auffay, Pétit-Appeville et Saint-Vast-Bosville. Elles ont pu cependant être rétablies dans la journée.

Les autorités ont été prévenues et une enquête est ouverte.

### Le dernier voyage des morts du «Lutin»

**Les obsèques**

Aujourd'hui, en divers lieux de la France, ont eu lieu les dernières cérémonies funèbres pour les marins du *Lutin* qu'on y enterrait.

Près de La Rochelle, les obsèques du second-maitre Sacher ont été célébrées ce matin à Cercoux, au milieu d'une grande affluence. Des délégations ont porté des sous-marins de La Pallice, du 1<sup>er</sup> dragons et du 5<sup>e</sup> de ligne y assistaient.

Des allocutions ont été prononcées par le maire, le sous-préfet et l'administrateur de l'inscription maritime.

A Brest, les cadavres du maître-mécanicien Nicolas, du second-maitre Olivier et du quartier-maitre Antoine étaient arrivés des hier.

Les obsèques ont été célébrées aujourd'hui à l'église Saint-Louis, décorée de drapeaux français et étrangers.

Au cimetière, l'amiral Pèphau et M. Fontanes, sous-préfet, ont, dans des discours émus, célébré les vertus militaires et l'esprit de dévouement montré par les infortunés marins.

## NOS ECHOS